

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Rapport annuel 2013 – Résumé



Sur fond de période économique difficile, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (l'«Agence») a continué à promouvoir l'importance de conditions optimales de sécurité et de santé au travail (SST) et ce, en insistant tout particulièrement sur l'argument commercial. Alors que les discussions se poursuivent concernant la prochaine stratégie de l'UE en matière de sécurité et de santé au travail, l'Agence a adopté une position franche sur la marche à suivre et adopté son nouveau programme stratégique pour 2014-2020.

1 L'Observatoire européen des risques

En 2013, l'Agence a publié les conclusions de son projet prospectif phare «La sécurité et la santé au travail dans les emplois verts». Le [rapport principal](#) est rédigé en anglais et un [résumé](#) est disponible en six langues. Elle a ensuite publié un rapport sur la [SST et l'énergie éolienne](#), des e-facts sur les [bâtiments verts](#) et sur [l'énergie solaire à petite échelle](#) et des listes de contrôle permettant d'identifier les dangers associés aux [bâtiments verts](#) et à [l'énergie solaire à petite échelle](#). Elle a également mis en ligne une nouvelle page web consacrée à la [Santé et sécurité des travailleurs dans les emplois verts](#).

Le projet prospectif élabore des scénarios visant à identifier et à anticiper les risques émergents en matière de SST consécutifs aux changements technologiques ou sociétaux. L'Agence a commandé une étude de définition pour identifier quels problèmes nouveaux et émergents seront les plus pertinents à étudier dans le cadre de la prochaine grande étude prospective. Elle a également commandé une synthèse sur les problèmes actuels et émergents en matière de SST dans le domaine des soins de santé, dont les soins à domicile et de proximité. Le secteur des soins de santé et de l'aide sociale présente un potentiel élevé en termes d'emploi mais est plutôt négligé en termes de SST, particulièrement en ce qui concerne les soins à domicile et de proximité. Les conclusions de cette étude seront publiées en 2014.

Les travaux préparatoires de la deuxième édition d'un autre projet phare de l'Agence – l'[enquête européenne auprès des entreprises sur les risques nouveaux et émergents \(ESENER\)](#) – se sont achevés en 2013. Ces travaux de grande envergure dressent un aperçu de la gestion des risques sur le lieu de travail dans toute l'Europe. Pour la première fois, l'enquête 2014 inclura des microentreprises (5 à 10 employés) ainsi que le secteur agricole.

Parmi les autres travaux importants terminés en 2013, citons une analyse bibliographique sur les [nouveaux risques et tendances en matière de SST pour les femmes](#) qui a, notamment, permis d'actualiser les connaissances sur les cancers féminins liés au lieu de travail et sur les risques professionnels pour la santé génésique des femmes. Une synthèse sur les cancers professionnels et une autre sur les risques génésiques liés au lieu de travail sont en préparation et seront publiées en 2014.



Les résultats préliminaires d'un important projet pilote, intitulé «Safer and healthier work at any age: occupational safety and health in the context of an ageing workforce» [Travailler dans des conditions plus sûres et plus saines à tout âge: la sécurité et la santé au travail (SST) dans le contexte d'une population active vieillissante], ont été présentés lors d'une conférence au Parlement européen en décembre 2013. Les [actes](#) de cette conférence sont disponibles sur le site web de l'Agence depuis le début de l'année 2014.

Le rapport 2013 de l'Agence sur les [priorités pour la recherche en matière de sécurité et de santé au travail en Europe: 2013-2020](#) identifie les priorités de la recherche afin de combler nos connaissances lacunaires en la matière, conformément à la stratégie Europe 2020. Sur la base de ces informations, l'Agence dressera une liste des «priorités absolues» et commandera des documents de synthèse en 2014.

Enfin, le travail sur le [projet «wiki-SST»](#) de l'Agence s'est poursuivi en vue de son lancement officiel à l'été 2014. Au total, 121 nouveaux articles ont été commandés, écrits et approuvés et 28 autres sont en cours de rédaction. Ce projet a suscité un vif intérêt lors du sommet «Lieux de travail sains» qui s'est tenu à Bilbao en novembre. Il a également suscité l'engouement d'organisations internationales de SST.

2 Informations sur l'environnement professionnel

La préparation du guide pour la campagne 2014-2015 – [Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler](#) – a constitué une réalisation majeure. Les campagnes sont la principale activité de sensibilisation de l'Agence et un moyen important de toucher les lieux de travail, en particulier les microentreprises et les PME. De nombreux efforts ont également été investis dans la préparation d'informations pratiques pour aider les entreprises, en particulier les PME, à gérer les risques psychosociaux sur le lieu de travail. Un guide en ligne sera publié dans toutes les langues de l'UE avant la Semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail, qui aura lieu en octobre 2014. Deux analyses importantes, destinées à mieux comprendre les risques psychosociaux et les stratégies potentielles susceptibles de les contrer, seront en outre publiées en 2014.

La campagne 2012-2013 – [Ensemble pour la prévention des risques](#) – a été la plus réussie à ce jour, avec plus d'activités et de partenaires officiels que jamais auparavant. Il s'agissait également d'une «première». En juin, l'Agence a organisé un événement très réussi pour les partenaires de campagne – [«Évaluation et échange de bonnes pratiques en matière de SST»](#) à Bruxelles. Cet événement a rassemblé des professionnels de la SST et des responsables politiques venus partager leurs enseignements ainsi que des exemples de bonnes pratiques.

Depuis le lancement de [l'outil interactif d'évaluation des risques en ligne \(OIRA\)](#) en 2011, ce projet est devenu la pierre angulaire du travail de l'Agence, qui consiste à promouvoir la SST sur les lieux de travail dans toute l'Europe, en particulier au sein des PME, catégorie dans laquelle sont concentrées 99 % des activités et où les ressources sont souvent limitées. En 2013, neuf nouveaux outils ont été publiés: des outils pour la coiffure en Belgique (en français et en néerlandais) et au Portugal; un outil pour les auto-écoles et un autre pour les ateliers de cuir et tannerie (en catalan) en Espagne; un outil pour la réparation automobile en Lituanie; un outil pour le secteur de la restauration en France et en Grèce; un outil pour le travail de bureau en Lettonie et un outil pour la sécurité privée à l'échelle de l'UE. Près de 50 autres outils sont en cours de développement, et une communauté OIRA travaille désormais dans toute l'Europe pour développer et améliorer ces outils. L'Agence soutient le travail de la communauté OIRA en mettant à sa disposition une formation sur l'utilisation du générateur d'outils OIRA ainsi qu'un service d'assistance.



En outre, l'Agence a commandé une étude de faisabilité en vue de promouvoir et de soutenir l'utilisation généralisée d'outils visant à mettre en œuvre les solutions SST déjà disponibles ou en cours de développement dans les États membres.

Parmi les autres publications importantes de l'année, citons les rapports « [Diverse cultures at work: ensuring safety and health through leadership and participation](#) » (Le multiculturalisme au travail: garantir la sécurité et la santé au travail par le biais du leadership et de la participation) et « [Occupational safety and health and education: a whole school approach](#) » (Sécurité et santé au travail et enseignement: une approche scolaire globale).

3 Communication, campagnes et promotion

La campagne «Lieux de travail sains» 2012-2013 – Ensemble pour la prévention des risques – s'est appuyée sur les réalisations de l'année précédente. L'Agence et un nombre record de [87 partenaires de campagne officiels](#) – entreprises et organisations des secteurs public et privé de toute l'Europe – ont uni leurs forces pour améliorer la sécurité et la santé au travail par le biais de la direction de la gestion et de la participation des travailleurs. Des événements de sensibilisation ont été organisés dans plus de 30 pays et l'Agence a lancé une [boîte à outils de campagne en ligne](#) qui permet à tout un chacun de mener facilement sa propre campagne sur la sécurité et la santé au travail. La cérémonie des [Prix des bonnes pratiques](#) a eu lieu à Dublin en avril, pendant la présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne. La semaine européenne de la sécurité et de la santé au travail, en octobre, a été marquée par l'organisation de centaines d'événements à l'échelle nationale, centrés sur la formation et l'assistance, sur les séminaires et conférences et sur la sensibilisation à la campagne et à son message par le biais des médias sociaux. La campagne s'est clôturée en novembre par le [sommet «Lieux de travail sains» de Bilbao](#). Cet événement a rassemblé quelque 300 délégués, venus échanger des idées et des enseignements, se baser sur les réalisations de la campagne et pour s'assurer que le travail de prévention des risques se poursuivra bien après la fin de cette campagne.



Alors que la campagne 2012-2013 touchait à sa fin, les préparatifs pour la campagne 2014-2015 – Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler – étaient déjà bien engagés. Les projets avaient été définis, la stratégie de marque avait été créée et les principaux [supports promotionnels](#) avaient été développés. Un [film sur le stress](#) mettant en scène le célèbre héros de dessins animés Napo a été réalisé par les partenaires de l'Agence au sein du Napo Consortium.

Les conclusions du troisième [sondage d'opinion européen sur la santé et la sécurité au travail](#) ont été publiées le 9 mai pour coïncider avec la journée de l'Europe. Plus de 16 500 travailleurs de 31 pays ont été interrogés sur le stress lié au travail et la SST pour les travailleurs âgés. Les résultats ont été largement relayés par les médias et ont confirmé que le message de la campagne 2014-2015 – à savoir que les risques psychosociaux, comme toute autre question liée à la SST, peuvent être gérés de manière systématique – doit être diffusé dans toute l'Europe.

Un portefeuille de sensibilisation pour les points focaux a été mis au point en vue de promouvoir l'OIRA et d'encourager son adoption au sein des PME. Tout au long de l'année, neuf séminaires promotionnels ont été organisés: en Belgique, à Chypre, en Grèce (deux séances combinées), en Lettonie (trois séances combinées) et en Lituanie (deux séances distinctes).



Pour la cinquième année consécutive, l'Agence a présenté son [Prix du film «Lieux de travail sains»](#) au festival international de Leipzig du film documentaire et du film d'animation ([DOK Leipzig](#)). L'Agence contribue aussi à la production et au sous-titrage de DVD du film lauréat afin qu'il puisse être distribué dans les points focaux nationaux et elle organise des projections dans toute l'Europe.



L'année 2013 a été marquée par le lancement d'un nouveau [film Napo sur les glissades et trébuchements – Napo dans... Pas de quoi rire !](#) L'initiative «[Napo pour les enseignants](#)» a permis la mise en ligne de plusieurs ressources, dont des films Napo, dans le but d'intégrer la SST dans les systèmes éducatifs et d'inculquer aux enfants, dès leur plus jeune âge, de bonnes habitudes en matière de sécurité et de santé. Fin 2013, le pack «Napo pour les enseignants» était disponible en 18 langues et avait été diffusé dans 23 États membres, ainsi que dans les pays

de l'Espace économique européen.

Tout au long de l'année 2013, le service de presse a assuré la promotion et la publicité du travail de l'Agence. Le [partenariat avec les médias](#) s'est renforcé et a été marqué par le soutien apporté à la campagne 2012-2013 par 20 partenaires médiatiques issus de neuf États membres. Une nouvelle approche visant à faire connaître la cérémonie des Prix des bonnes pratiques a porté ses fruits. La refonte du site web de l'Agence s'est poursuivie et sera terminée en 2014, renforçant ainsi sa position de premier point de référence européen en matière de SST. En 2013, l'Agence a publié 11 nouveaux rapports, 12 e-facts, ainsi qu'une série de documents promotionnels et audiovisuels.

Le partenariat de l'Agence avec le Réseau Entreprise Europe (REE) en matière de communication a été un franc succès en 2013: 18 réunions nationales de partenariat ont ainsi été organisées par des points focaux nationaux et des ambassadeurs SST du REE, dans le but de diffuser des informations sur les lieux de travail en Europe – et dans les PME en particulier. Ces deux partenaires ont également collaboré au développement du Prix SST inaugural du REE, qui récompense des efforts exceptionnels consentis dans la promotion des messages SST au sein des PME. Le premier prix a été remis en novembre, lors du sommet «Lieux de travail sains» de Bilbao.

4 Mise en réseau et coordination

La mise en œuvre du [programme stratégique pluriannuel 2014-2020 de l'Agence](#) renforcera ses liens avec son réseau de points focaux. En 2013, le défi consistait à garantir le fonctionnement du [réseau de points focaux](#) en dépit du contexte économique difficile. Des visites de haut niveau contribuent à démontrer l'importance du travail des points focaux aux gouvernements et aux partenaires sociaux. L'Agence a rendu deux visites de ce genre en 2013 – une en Lituanie et une autre en Finlande. Sur la scène internationale, l'Agence a soutenu l'Organisation internationale du travail lors d'un atelier de formation à l'intention des responsables politiques SST qui présentait le modèle tripartite européen.

L'Agence a continué de préparer les pays candidats et candidats potentiels pour qu'ils s'impliquent dans les activités européennes de SST, notamment en les encourageant à rejoindre son réseau de point focaux et à participer à ses activités, en traduisant et en imprimant des documents pour les campagnes «Lieux de travail sains», en distribuant des DVD Napo et en les encourageant à prendre part aux Prix des bonnes pratiques. Cette dernière activité a été une véritable réussite en 2013, avec l'annonce d'une entreprise turque parmi les lauréats, ce qui prouve bien l'impact du travail de l'Agence.

Le Bureau de liaison de Bruxelles a poursuivi ses activités phares: représenter l'Agence et fournir des informations aux partenaires clés. En 2013, il a eu fort à faire dans le cadre du dialogue social européen; les comités du dialogue social sectoriel pouvant largement contribuer au développement d'outils pour le projet OiRA. Le Bureau a également organisé, à l'intention des eurodéputés, une visite d'étude au siège de l'Agence afin que ceux-ci puissent voir de leurs propres yeux comment fonctionne l'Agence.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. Elle recherche, développe et diffuse des informations fiables, sensées et objectives concernant la sécurité et la santé, et organise des campagnes de sensibilisation au niveau paneuropéen. Fondée en 1996 par l'Union européenne et basée à Bilbao, en Espagne, l'Agence rassemble des représentants de la Commission européenne, des gouvernements des États membres et des organisations de travailleurs et d'employeurs, ainsi que de grands experts issus de chacun des États membres de l'Union et d'autres pays.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

12 Santiago de Compostela

E-48003 Bilbao, Espagne

Tél. +34 944358400

Fax +34 944358401

Courriel: information@osha.europa.eu